

Réunion du Conseil Municipal du 22 octobre 2020

Le vingt-deux du mois d'octobre deux mil vingt à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mireille PALMIER, 1^{ère} adjointe, celle-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : PALMIER Mireille, MARTINON Fabien, PONCET Edouard, adjoints, BAYARD Joëlle, BORDET Gérard, FAJWISIEWICZ Olivier, ETAIX Fabienne, BEFORT David, GRANGE Lorène, SESSIECQ Philippe, CHIRAT Michelle, GERARD Christophe

Absents excusés : Christophe GUILLARME donne pouvoir à Mireille PALMIER, Nathalie BLANCHARD donne pouvoir à Fabien MARTINON, Dominique DUBOIS

Secrétaire de séance : Michelle CHIRAT

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière réunion.

Le compte rendu est approuvé.

OPPOSITION AU TRANSFERT DE COMPETENCE DU PLU A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES - Délibération 2010001

Vu la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014,

Considérant que la compétence PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) est obligatoire, sauf s'il y a opposition d'au moins un quart des communes membres de la Communauté de Communes d'appartenance et représentant au moins 20 % de la population,

Considérant l'intérêt qui s'attache à ce que la Commune conserve sa compétence en matière d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme,

Madame PALMIER propose à l'assemblée de s'opposer au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes de Forez-Est,

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION :	NPPAV : 0
-----------	------------	--------------	-----------

RAPPORT D'ACTIVITES 2019 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FOREZ EST - Délibération 2010002

Conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à prendre acte du rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes de Forez Est. Madame PALMIER présente ce rapport et propose à l'assemblée de l'adopter.

Décision du conseil municipal :

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE – Délibération 2010003

En raison de l'augmentation des charges liées à la restauration scolaire et la création d'un poste supplémentaire pour la surveillance des enfants pendant le temps méridien, Madame PALMIER propose les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2021 :

Tarif repas enfant : 3.35 €

Tarif repas employé : 3.60 €

Tarif repas enseignant : 4.70 €

Décision du conseil municipal

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

TARIFS GARDERIE PERISCOLAIRE – Délibération 2010004

Considérant la nécessité de réviser les tarifs de la garderie périscolaire selon l'augmentation des coûts de fonctionnement liés à la création d'un poste supplémentaire et à l'intervention d'un éducateur, Madame PALMIER propose de fixer les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2021 :

- 1.20 € de l'heure (7h30-8h30 – 16h30-17h30 – 17h30-18h30)

Décision du conseil municipal

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

CONTRIBUTION DES COMMUNES ADHERENTES AUX CHARGES DU SYNDICAT DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER – Délibération 2010005

Conformément à la réglementation en vigueur, les syndicats intercommunaux peuvent récupérer eux-mêmes par la voie de la fiscalité les ressources qui leur sont nécessaires,

Vu la contribution provisoire de Civens pour l'année 2021 d'un montant de 4 371€ (soit une moyenne de 3.10 € par habitant comprenant le coût des contrôles des poteaux incendie de 0.47 €/habitant)

Madame PALMIER propose de laisser au syndicat le soin de procéder par voie fiscale au recouvrement de la contribution 2021

Décision du conseil municipal

POUR : 11	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

Arrivée de Joëlle BAYARD

QUESTIONS DIVERSES :

- Legs Laffay : les revenus 2019 s'élèvent à 4 585.75 €, ils seront partagés pour une moitié en faveur de la Cuma de la Côte et l'autre moitié en faveur de 3 personnes dans le besoin ou ayant soigné des proches. Madame Palmier demande à l'assemblée de réfléchir à des personnes méritantes.
- Renouvellement des membres du CMJ le 11 octobre 2020 – Sont élus :
 - * Blanchon Liséa
 - * Brossat Benoit
 - * Brossat Elise
 - * Darmet Antonin
 - * Nicolas Meije
 - * Pinay Célia
 - * Rivollier Tiya
 - * Teyssier Kaléna
- Commémoration du 11 novembre : Dépôt de gerbe en comité restreint, public interdit, pas de scolaires
- Les 2 radars pédagogiques mis à disposition par la communauté de communes pour 2 semaines ont été installés sur différentes voies communales. Les données collectées nous seront transmises par la CCFE
- Restaurant « Les Agapes de Vinci » ouvert depuis le 6 octobre : bons retours
- Assemblée générale des parents d'élèves : succès de la vente de brioches, loto 2021 annulé

- **Informations Communauté de Communes de Forez Est**

Mireille Palmier : Point sur la première réunion de la commission petite enfance de la Communauté de communes

Fabien Martinon

Déchets :

Nouveaux horaires des déchèteries au 1^{er} janvier 2021, sous réserve de l'approbation du conseil communautaire (plus de saisonnalité) : lundi 14h-17h30 – mardi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h30 - samedi 8h30-17h30

Uniformisation de la fiscalité déchets ménagers en 2022 – Il conviendra de communiquer sur les décisions qui seront prises (taxe ou redevance, tarification incitative), sur les incidences de l'augmentation de la TGAP et du prix de la collecte...

- Réunion de la Commission urbanisme : une procédure administrative est lancée pour une entrée bateau non réalisée
- Informations sur la visite de la MARPA St Romain d'Urfé

Arrivée de Christophe GERARD et Lorène GRANGE

- Illiwap : Possibilité de 2 publications/an pour les associations.
- Bulletin municipal : en préparation, nouvelle présentation par rapport aux éditions précédentes
- Marché du mercredi : arrivée d'un producteur de miel et lentilles en culture raisonnée
- AG Baladins : 60 adhérents, association qui fonctionne bien
- AG MJC : 160 adhérents - Bilan très positif.

TOUR DE TABLE :

- Edouard PONCET : Point sur la réunion agriculture industrie et petit commerce CCFE
- Joëlle BAYARD : rencontre avec Marion Mounier de l'office du Tourisme de Feurs pour mettre à jour les informations
- Michelle CHIRAT : stationnement d'épaves de voitures chemin de Charlemagne
- Olivier FAJWISIEWICZ : Entraînements arrêtés dès cette semaine pour le tennis de table – COVID : Avoir une réflexion sur les actions à mener auprès des personnes fragiles ou isolées... ?
- David BEFORT : travaux rue des Boutières (accotements dangereux sur la partie de la voie en partie direction de Pouilly)... En cours de réflexion.
- Mireille PALMIER : il faudra décider si on maintient le repas Noël des enfants
- Fabien MARTINON : TL7, reportage sur la commune qui sera diffusé les 26/27/28 octobre
Pose des panneaux Véloire : voie verte qui dessert le département

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15
La date du prochain conseil sera fixée ultérieurement.